

Mis en ligne le 5 mai 2025

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

ID : 084-218400547-20250227-DECDF2025261-BF



DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
D'AVIGNON

MAIRIE
DE
L'ISLE SUR LA SORGUE

Direction des Finances
PG/GM/AP

N° DEC DF 25- 261

EXTRAIT DU REGISTRE
des

DECISIONS

de la Commune de L'ISLE SUR LA SORGUE (84800)

*En application des articles L 2122-22 et L 2122-23
du Code Général des Collectivités Territoriales*

OBJET : Instauration de nouveaux tarifs pour la location de salles, matériel et domaine public, pour les prestations de restauration, et pour les droits de places sur la voirie et le domaine public lors de la fête foraine de Pâques

Le Maire de la Ville de L'ISLE SUR LA SORGUE,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'alinéa 2 de l'article L 2122-22,
- Vu les instructions budgétaires et comptables M57 et M4
- Vu la délibération du Conseil Municipal n° 20-014 du 26 mai 2020 parvenue en Préfecture le 27 mai 2020, portant délégation du Conseil Municipal au Maire en application des articles L 2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'arrêté N°DAJ 2024-096 du 28 mars 2024 portant délégation de fonction et de signature accordée à M. Jérôme CAPDEVILLE,
- Vu la décision n° 24-1371 du 23 décembre 2024 parvenue en Préfecture le 07 janvier 2025 instaurant de nouveaux tarifs communaux à compter du 1^{er} janvier 2025 ;
- Considérant que suite à la mise à disposition d'un nouvel espace de location appelé « Espace manifestation Saint-Jean » il convient d'en fixer les tarifs ;
- Considérant qu'en prévision de la fête foraine des Rameaux lors du weekend de Pâques, il convient de fixer les tarifs des droits de place sur la voirie et le domaine public ;
- Considérant qu'il convient de réviser le tarif des prestations de restauration ;

DECIDE :

- Article 1 : D'abroger les tarifs « LOCATION SALLES – MATERIEL – DOMAINE PUBLIC – Tarifs 2025 » annexés à la décision 24-1371 ;
- Article 2 : D'abroger les tarifs « VOIRIE/DROITS DE PLACE – Tarifs 2025 » annexés à la décision 24-1371 ;
- Article 3 : D'abroger les tarifs « PRESTATIONS RESTAURATION – Tarifs 2025 » annexés à la décision 24-1371 ;
- Article 4 : D'approuver les nouveaux tarifs « LOCATION SALLES – MATERIEL – DOMAINE PUBLIC – Tarifs 2025 », tels qu'indiqués en annexe 1 ;
- Article 5 : D'approuver les nouveaux tarifs « VOIRIE/DROITS DE PLACE – Tarifs 2025 », tels qu'indiqués en annexe 2 ;
- Article 6 : D'approuver les nouveaux tarifs « PRESTATIONS RESTAURATION – Tarifs 2025 » tels qu'indiqués en annexe 3 ;

Article 7 : Mesdames et Messieurs les Directeurs, Directeurs Généraux Adjointes des Services et Monsieur le Comptable Public sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 8 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions et fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Municipal.

Fait à L'Isle sur la Sorgue, le 27 février 2025

Pour le Maire et par délégation,



Signature numérique
de JÉRÔME

CAPDEVILLE ID

Date : 2025.02.28

12:25:20 +01'00'

La présente décision, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Nîmes ou d'un recours gracieux auprès de la Commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

ANNEXE 1

LOCATION SALLES - MATERIEL - DOMAINE PUBLIC
Tarifs 2025

SALLE DES FETES					
L'ISLOIS			EXTERIEURS		
DESIGNATION	UNITE	TARIFS EN EUROS	DESIGNATION	UNITE	TARIFS EN EUROS
Associations*			Associations*		
Manifestation à but lucratif **	occupation/ jour	83,00 €	Toutes manifestations	occupation/ jour	400,00 €
Forfait semestre (minimum 6 occupations)	occupation/ jour	52,00 €			
Comités d'entreprises Syndics, ASL, Syndicats professionnels (autres que représentants du personnel)	occupation/ jour	200,00 €	Comités d'entreprises Syndics, ASL, Syndicats professionnels (autres que représentants du personnel)	occupation/ jour	570,00 €
Entreprises - Commerces			Entreprises - Commerces		
Partis politiques : Réunions publiques	occupation/ jour	85,00 €	Partis Politiques : Réunions publiques	occupation/ jour	85,00 €
Congrès départementaux, régionaux, nationaux	occupation/ jour	130,00 €	Congrès départementaux, régionaux, nationaux	occupation/ jour	130,00 €
Autres	occupation/ jour	570,00 €	Autres	occupation/ jour	1 150,00 €

SALLE DES NEVONS / SALLE SAINT JEAN / SALLE QUAI LICES BERTHELOT SALLE POLYVALENTE MOURNA / BUGALOW MOUNA / SALLE POLYVALENTE RENE CHAR / SALLE BIEN ETRE SAINT ANTOINE / ESPACE ASSO ST ANTOINE					
L'ISLOIS			EXTERIEURS		
DESIGNATION	UNITE	TARIFS EN EUROS	DESIGNATION	UNITE	TARIFS EN EUROS
Associations*			Associations*		
Manifestation à but lucratif **	occupation/ jour	33,00 €	Toutes manifestations	occupation/ jour	240,00 €
Comités d'entreprises Syndics, ASL, Syndicats professionnels (autres que représentants du personnel)	occupation/ jour	72,00 €	Partis politiques : Réunions publiques	occupation/ jour	35,00 €
Stage payant	stage	33,00 €	Congrès départementaux, régionaux, nationaux	occupation/ jour	80,00 €
Partis Politiques : Réunions publiques	occupation/ jour	35,00 €	Autres	occupation/ jour	455,00 €
Congrès départementaux, régionaux, nationaux	occupation/ jour	75,00 €			
Autres	occupation/ jour	137,00 €			

ESPACE ASSOCIATIF - SALLES DE REUNION (rouge - marron - noire) - SALLE ANNEXE PETIT PALAIS / SALLE JEUX DE L'ESPRIT / SALLE DE REPETITIONS / BUREAUX					
L'ISLOIS			EXTERIEURS		
DESIGNATION	UNITE	TARIFS EN EUROS	DESIGNATION	UNITE	TARIFS EN EUROS
Comités d'entreprises Syndics, ASL, Syndicats professionnels (autres que représentants du personnel)	occupation/ jour	67,00 €	Associations : réunion sans activité lucrative	occupation/ jour	72,00 €
Entreprises - Commerces			Autres	occupation/ jour	130,00 €
Stage payant	stage	33,00 €			
Autres	occupation/ jour	81,00 €			

ESPACE CULTUREL LES PLATRIERES (2 salles)					
L'ISLOIS			EXTERIEURS		
DESIGNATION	UNITE	TARIFS EN EUROS	DESIGNATION	UNITE	TARIFS EN EUROS
Manifestation à but lucratif **	occupation/ jour	63,00	Manifestation à but lucratif **	occupation/ jour	100,00 €
Stage payant (stage d'une journée)	stage/jour	33,00	Stage payant	stage/jour	50,00 €
Stage payant (2 jours)	Stage/jour	20,00			
Stage payant	stage / jour	10,00			

HIPPODROME (hors périmètre sport)					
L'ISLOIS			EXTERIEURS		
DESIGNATION	UNITE	TARIFS EN EUROS	DESIGNATION	UNITE	TARIFS EN EUROS
Manifestation à but lucratif **	occupation/ jour	85,00 €	Manifestation à but non lucratif	occupation/ jour	250,00 €
			Manifestation à but lucratif hors Délégation de Service Public	occupation/ jour	1 500,00 €

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

ID : 084-218400547-20250227-DECDF2025261-BF



Espace manifestations Saint Jean à compter du 01/03/2025					
L'ISLOIS			EXTERIEURS		
DESIGNATION	UNITE	TARIFS EN EUROS	DESIGNATION	UNITE	TARIFS EN EUROS
Manifestation à but lucratif **	occupation/ jour	85,00 €	Manifestation à but non lucratif	occupation/ jour	250,00 €
			Manifestation à but lucratif hors Délégation de Service Public	occupation/ jour	1 500,00 €

PARC GAUTIER					
L'ISLOIS			EXTERIEURS		
DESIGNATION	UNITE	TARIFS EN EUROS	DESIGNATION	UNITE	TARIFS EN EUROS
Manifestation à but lucratif ** niveau 1 (1 à 2 coffrets électriques)	occupation/ jour	100,00 €	Manifestation à but non lucratif	occupation/ jour	250,00 €
Manifestation à but lucratif ** niveau 2 (plus de 2 coffrets électriques)	occupation/ jour	130,00 €			
Manifestation à but non-lucratif	occupation/ jour	30,00 €	Manifestation à but lucratif hors Délégation de Service Public	occupation/ jour	1 500,00 €

LOGISTIQUE MANIFESTATIONS SELON DISPONIBILITE DES AGENTS		
DESIGNATION	UNITE	TARIFS EN EUROS
Installation - Rangement de salle	par agent et par heure	25,00 €
Montage et démontage exposition	par agent et par heure	25,00 €

TARIFS POUR TOUS LES LIEUX		
Materiels détériorés ou volés - Manquement au règlement des salles - Manquement au règlement de prêt de matériel		
DESIGNATION	UNITE	TARIFS EN EUROS
Chaise	1	25,00 €
Table	1	52,00 €
Banc	1	30,00 €
Grille d'exposition	1	25,00 €
Porte-manteaux	1	15,00 €
Vidéo-projecteur	1	400,00 €
Ballon lumineux	1	400,00 €
Barnum 3x3m	1	650,00 €
Percolateur	1	120,00 €
Urne	1	120,00 €
Groupe électrogène	1	320,00 €
Comptoir / Bar	1	90,00 €
Abscence de nettoyage	1	50,00 €
Locaux détériorés (hors sinistre impliquant déclaration d'assurance)	1	60,00 €
Eco cup 30cl ou 12cl	1	1,20 €
Eco cup 18cl	1	1,60 €
Coffret électrique	1	150,00 €
Coffret non nettoyés (cables)	1	50,00 €
Mise à disposition de clefs supplémentaire	1	20,00 €

LOCATION MATERIELS (associations - entreprises - commerces - organismes L'Islois)		PRIORITE AUX ASSOCIATIONS
ISLOISES		
DESIGNATION	UNITE	TARIFS EN EUROS
Vidéo-projecteur	journée	22,00 €
Ballon lumineux		32,00 €
Barnum 3x3m		70,00 €
Percolateur		10,00 €
Comptoir Bar		15,00 €
Groupe électrogène		30,00 €
Tarifs uniquement pour les entreprises - commerces		
Scène	journée	25,00 €
Tables		10,00 €
Bancs		5,00 €
Chaises		3,00 €

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le

ID : 084-218400547-20250227-DECDF2025261-BF



Urnes	11,00 €
GRATUITE DES SALLES	
Associations L'isloises :	
Manifestation à but non lucratif (sauf parc Gautier)	
Organisme public domicilié à L'Isle sur la Sorgue	

* Associations loi 1901

** Manifestations à but lucratif : *droit d'entrée, buvettes ou ventes (bals, spectacles, concerts, lotos, vide greniers...)*

ANNEXE 2

VOIRIE / DROITS DE PLACE
Tarifs 2025

DESIGNATIONS	UNITE	TARIFS EN EUROS	
STANDS DIVERS			
Commerce ambulant (Type d'activité : Camion pizza, camion snack, vente de fruits et légumes, alimentation, confiserie, etc...)	Forfait/Mois	194,00	
	Forfait/Jour	17,50	
Camion outillage	Forfait/Jour	77,50	
Manège et attraction enfantine	Forfait/Jour	4,60	
Cirque <= à 300 places	Forfait/2 Jours	178,50	
Cirque > 300 places		377,50	
Guignol		129,50	
FETES FORAINES		Tarif pour 3 jours de fête ST CEZAIRE	Tarifs Fêtes des Rameaux Pâques
Petite Alimentation	Forf./Fête/MI	12,50	16,50
Tarif alimentation		44,50	44,50
Petite attraction (Exemple : jeu d'adresse)	Forf./Fête	49,00	64,00
Tarif alimentation		22,50	22,50
Moyenne attraction (Exemple : jeux et manège enfant)		82,00	108,00
Tarif alimentation		44,50	44,50
Grande attraction (Exemple manège adulte)		199,00	265,00
Tarif alimentation		67,50	67,50
Divers : Roulette		225,00	298,00
Tarif alimentation		23,00	23,00
Fête de Saint Antoine (2 jours)		32,50	

ANNEXE 3

PRESTATIONS RESTAURATION Tarifs 2025

	Tarif par repas
FONDATION FREDERIC GAILLANNE	3,40 €
CCPSMV (repas crèches) du 01/01 au 30/06/2025	4,70 €
CCPSMV (repas crèches) à compter du 01/07/2025	4,80 €
MICRO CRECHE DU TERRITOIRE	4,90 €

Envoyé en préfecture le 28/02/2025

Reçu en préfecture le 28/02/2025

Publié le



ID : 084-218400547-20250227-DECDF2025261-BF